

Introduction

Emploi, travail et environnement : l'heure des transitions ?

Camille Peugny*, Géraldine Rieucou**

Les conséquences du développement industriel et des modes de vie contemporains sur le climat, la biodiversité ou la santé sont clairement établies aujourd'hui. Les effets d'un dérèglement climatique de plus en plus perceptible semblent quant à eux participer à la prise de conscience de l'opinion publique et du personnel politique de l'urgence à transformer profondément les modes de production, de consommation et d'échanges. Les travaux des historiennes et des historiens soulignent l'ancienneté des débats sur la dépendance des économies développées aux énergies fossiles et sur les énergies alternatives (JARRIGE, VRIGNON, 2020) et décrivent celle des résistances et des contestations du consumérisme et du productivisme (PESSIS *et al.*, 2013). Ces analyses réflexives sur l'histoire économique et sociale de ces dernières décennies, de même que les travaux précurseurs de René PASSET (1979) sur l'économie et le vivant, s'inscrivent aujourd'hui dans un programme plus large invitant l'ensemble des sciences sociales à décrypter le fonctionnement des économies et des sociétés en tenant compte de leurs interactions avec les écosystèmes, et à rechercher des solutions pour diminuer drastiquement la pression sur les ressources naturelles, limiter le réchauffement climatique et y faire face. Comment l'emploi et le travail accompagnent-ils et sont-ils affectés par la « transition écologique, économique et sociale », catégorie d'analyse et d'action publique qui renvoie aux transformations nécessaires pour mettre en œuvre des modes de vie et de production luttant conjointement contre le réchauffement climatique et les inégalités économiques et sociales (ADEME, 2021) ? Avec ce double numéro, la revue *Travail et Emploi* entend participer à cette production de connaissances.

L'anticipation et le développement des formations et des emplois « constituent le socle d'une transition juste et inclusive » pour le Bureau international du travail (BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL [BIT], 2019, p. 3). En France, le plan de relance engagé en novembre 2020 entend « obtenir des résultats en matière de décarbonation,

* Laboratoire Printemps (Université Paris-Saclay/UVSQ, CNRS) ; camille.peugny@uvsq.fr.

** CRIISEA (Centre de recherches sur l'industrie, les institutions et les systèmes économiques d'Amiens), Université Picardie Jules Verne, et Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) ; geraldine.rieucou@u-picardie.fr.

de reconquête industrielle, de renforcement des compétences et des qualifications sur l'ensemble du territoire¹ », tandis que le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) ambitionne d'accompagner les transformations des emplois et des qualifications à l'aune de la transition écologique. Malgré cette mise à l'agenda politique, les liens multiples et complexes entre les enjeux environnementaux et ceux relatifs à l'emploi et au travail sont mal connus². De fait, si les entreprises sont invitées à améliorer leurs pratiques en matière de transition écologique au travers de leurs démarches dites de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), des synthèses récentes ont montré que les actions des services de ressources humaines, notamment en matière de formation des salarié·es, ont peu évolué (SULZER, 2022), alors même que les syndicats de salarié·es et les partenaires sociaux en général sont de plus en plus attentifs à ces questions.

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous proposons dans cette introduction des lignes de réflexion qui abordent des questionnements centraux pour l'analyse des transformations de l'emploi et du travail à l'heure des transitions écologique, économique et sociale. Nous présentons ensuite les huit articles de ce double numéro ; chacun apporte des éclairages et des enseignements sur ces questionnements.

Intérêt et limites de la quantification des métiers et des emplois de l'économie verte

La plupart des études et des observations s'accordent sur le fait que la transition écologique et énergétique engendre créations et destructions d'emplois, dans des proportions complexes à évaluer (QUIRION, 2022). Elle suppose des reconversions et formations professionnelles d'envergure, et transforme les emplois et les métiers existants (GALGÓCZI, 2012 ; BABET, MARGONTIER, 2017 ; PARISOT, 2019 ; ADEME, IN NUMERI, 2020 ; DROUILLEAU-GAY, LEGARDEZ, 2020 ; ONEMEV, 2020 ; ADEME, 2021 ; BARASZ *et al.*, 2022).

Comment quantifier ces phénomènes et mesurer leurs évolutions ? Pour évaluer les emplois de « l'économie verte », l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev) développe une approche par éco-activité³ et une approche

1. Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique : <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>, consulté le 24 janvier 2023.

2. Voir le cycle de cinq webconférences sur l'emploi, les compétences et la transition écologique, organisées conjointement par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev), France Stratégie et le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) à l'automne 2020 : <https://www.cereq.fr/assister-en-replay-la-webconference-transition-ecologique-et-competences>, consulté le 24 janvier 2023. Pour une présentation synthétique des conférences et des enjeux soulevés, voir aussi ADEME *et al.* (2021), ONEMEV, MARGONTIER (2021). Au sujet des enjeux en économie, voir par exemple DALY (2005) et LAURENT (2012a).

3. Les éco-activités produisent des biens ou services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion durable des ressources, comme l'agriculture biologique, les énergies renouvelables, la gestion des déchets, etc. ; elles réuniraient 563 000 emplois directs (équivalent temps plein) en 2018, soit 2,1 % de l'emploi total (NAUROY, 2020).

par métier/profession. Dans ce deuxième cas, il s'agit de recenser, quel que soit le secteur d'activité, les emplois des professions dites « vertes », c'est-à-dire ayant une finalité environnementale (la liste est restrictive) et ceux des professions dites « verdissantes », qui évoluent pour intégrer les enjeux environnementaux, dont la liste relativement large tendrait à surestimer la prise en compte de ces enjeux (ONEMEV, 2020). Cette recension est issue des réflexions d'une pluralité d'acteurs institutionnels sur les questions de l'emploi, de la formation et de la statistique publique, et prend appui sur les catégories existantes, dont la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles de 2003 (PCS). La rénovation récente de cette nomenclature a été l'occasion de mieux repérer les emplois émergents et d'établir une nouvelle liste des métiers verts à partir des libellés d'emploi⁴ (AMOSSÉ *et al.*, 2019 ; ONEMEV, 2020).

Cette recension des métiers de l'économie verte par l'Onemev est utilisée pour exploiter un grand nombre d'enquêtes statistiques. Son premier intérêt est donc de permettre un cadrage statistique : même si les chiffres varient sensiblement selon les sources, on peut retenir que les emplois des professions vertes et verdissantes représentent aujourd'hui environ 15 % de l'emploi en France, dont une écrasante majorité relève d'un métier verdissant⁵. Cette liste permet par ailleurs d'apporter des éléments de réponse à un certain nombre de questionnements, comme la pénibilité des emplois de l'économie verte (article de **Nathalie Havet, Caroline Bayart et Alexis Penot** dans ce numéro), les trajectoires et l'insertion professionnelles des jeunes vers ces métiers (MAZARI, MONCEL, 2022), ou encore l'état des lieux à l'échelle d'une région (CAMORS *et al.*, 2021). Pour autant, bien qu'elle évolue et fasse l'objet d'une réflexion continue, la recension proposée par l'Onemev ne permet pas de saisir finement les métiers émergents, ni les transformations et recompositions susceptibles d'affecter un très grand nombre de professions, et qui se produisent sans que ces dernières disparaissent ou changent radicalement. On touche là à certaines difficultés de la mesure statistique des emplois en lien avec la transition écologique, qui ne trouvent pas forcément leur place dans les catégories et les nomenclatures existantes et qui questionnent la capacité de ces dernières à représenter les mutations en cours.

4. Voir page « Métiers “verts” » : <https://www.insee.fr/fr/information/6050093>, consulté le 24 janvier 2023.

5. D'après les données du recensement 2018 (Insee), 4 millions de personnes en France occupent un emploi relevant de l'économie verte, dont 140 000 (soit 0,5 % de l'emploi total) un métier « vert » et près de 3,8 millions (soit 14 % de l'emploi) un métier « verdissant » (MARGONTIER, 2021). **N. Havet et ses co-auteur-rices**, dans leur contribution à ce numéro, trouvent des proportions similaires (1,1 % des salarié-es occupant un métier vert et 14,2 % un métier verdissant en France métropolitaine) avec les données (2010 et 2017) de l'enquête *Surveillance médicale des expositions aux risques professionnels* (Sumer). Le dénombrement des offres et des demandes d'emploi à Pôle emploi – avec identification des métiers verts et verdissants dans le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome) – aboutit à un ordre de grandeur également proche : en 2020, 14,1 % des demandes d'emploi et 17,5 % des offres d'emploi déposées par les employeurs-ses auprès de Pôle emploi concernent des métiers verts ou verdissants (MARGONTIER, 2022).

Comprendre l'émergence et les transformations des emplois et du travail, les échelles d'action et de régulation

Comment dès lors saisir l'émergence des nouveaux métiers et les transformations en cours de ceux qui existent et qui évoluent avec la transition écologique ? Comment construire des politiques d'emploi, de salaires et de formations pour accompagner les reconversions et l'émergence de nouvelles filières, porter les changements socio-techniques nécessaires aux transformations des modes de production ? Comment intégrer les préoccupations environnementales dans les activités et l'organisation du travail ?

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) travaille depuis plusieurs années sur ces questions. Dans le secteur de l'éolien *offshore* (PODEVIN, 2020), celui des déchets (BROCHIER, 2019) ou celui de la rénovation des bâtiments (FRANCES, TRICOIRE, 2016 ; AMARILLO, UGHETTO, 2020), les analyses décryptent les réagencements et les approfondissements de savoir-faire, les compétences et les formations développées. Elles mettent en lumière les problématiques propres à chaque filière et la diversité des acteurs et actrices impliqués (travailleurs et travailleuses, employeurs et employeuses, syndicats, branches professionnelles, organismes de formation, organismes certificateurs, intermédiaires du marché du travail, collectivités territoriales, etc.) et insistent sur l'importance du repérage en amont des compétences et sur le rôle de la formation pour façonner l'offre de travail et porter des changements dans le monde du travail. L'intégration des préoccupations environnementales aux processus de production – ou « écologisation » du travail et des activités (BAGHIONI, MONCEL, 2022) – peut être saisie de façon transversale : l'analyse du *Dispositif d'enquêtes sur les formations et les itinéraires des salariés (Défis)* par Delphine BÉRAUD et ses co-auteurs (2022) montre que les normes environnementales et les formations afférentes, surtout présentes dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la gestion des ressources environnementales, des transports et du bâtiment, ont un impact sur le contenu du travail des salarié·es, leurs responsabilités et leur autonomie, voire leurs perspectives professionnelles.

L'observation porte aussi sur les activités qui ne sont pas rendues visibles par le repérage de compétences ou de certification. L'agriculture et la construction sont des secteurs où à la fois les formations intégrant les enjeux environnementaux ont été institutionnalisées très tôt et où le travail marchand est remis en cause : le projet d'écologie politique des actrices et acteurs engagé·es dans les exploitations agricoles alternatives ou dans les chantiers participatifs d'écoconstruction promeut une activité de travail bénévole, coopérative et inventive, tournant le dos à une professionnalisation certifiée (PRUVOST, 2015 ; DEBRIL *et al.* 2016 ; article d'**Agathe Lelièvre** dans ce numéro). À ce titre, Bruno LATOUR (2017) invite à décrypter le rapport au vivant et les formes de travail et d'organisation qui en découlent dans les mouvements alternatifs, comme ceux des Zones à défendre (Zad), qui délivrent des enseignements sur les savoir-faire écologiques et innovants pour transformer les modes de vie et de production. Les entreprises alternatives du secteur de la récupération et des déchets et les recycleries de l'économie sociale et solidaire (ESS) innovent depuis des décennies

dans les activités de réemploi, réutilisation et réparation des objets et des matières et mettent au jour des compétences invisibilisées, sans pour autant s'inscrire dans des emplois et des formations classiques (BENELLI *et al.*, 2017 ; contribution de **Sylvain Celle** à ce numéro).

Ces réflexions renvoient à celles de l'articulation entre les différentes échelles d'action, d'analyse et de régulation. Les initiatives gouvernementales pour soutenir les activités et les acteurs impliqués dans la transition écologique se sont multipliées depuis une dizaine d'années ; citons par exemple la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, la loi climat et résilience, le plan France relance, les dispositifs de soutien aux énergies renouvelables. Même si elles sont insuffisantes – l'État français a été condamné en octobre 2021 par le tribunal administratif de Paris pour inaction climatique et certains discours laissent planer le doute sur la réelle conscientisation des enjeux au plus haut niveau de l'État⁶ –, ces régulations institutionnelles, qu'elles soient nationales ou européennes, sont structurantes : elles soutiennent le développement de secteurs clefs par des investissements ou des subventions et réglementent les activités de travail au travers des normes techniques ou sanitaires (BÉRAUD *et al.*, 2022 ; contribution d'**Agossè Nadège Degbello, Jacqueline Candau et Ludovic Ginelli** et contribution d'**Olivier Baguelin, Jean De Beir et Sylvain Sourisseau** à ce numéro).

Pour autant, c'est à l'échelle locale ou territoriale que peuvent être vraiment saisies les transitions, au travers des interactions, débats, controverses et compromis qui accompagnent les décisions et les régulations, fussent-elles d'initiative gouvernementale (TALBOT, KIRAT, 2005 ; DOUAI, MONTALBAN, 2015 ; DEBRIL *et al.* 2016). C'est aussi à cette échelle que se déploient des expérimentations et des innovations sociales, technologiques, politiques ou organisationnelles originales pour minimiser les coûts de transport (BRUNET, RIEUCAU, 2019), économiser les énergies, développer l'agriculture biologique, utiliser des ressources dans le cadre d'une économie circulaire ou de proximité, que ces innovations et expérimentations émanent d'entreprises, de collectivités, de citoyens et citoyennes ou de modèles alternatifs (ADEME, 2021), qu'elles se déroulent au sein de Pôles territoriaux de coopération économique institués (FRAISSE, 2017) ou qu'elles relèvent de la dynamique des communs (MICHON, 2019). L'inscription territoriale semble être une clef majeure pour comprendre les transformations de l'emploi et du travail à l'heure des transitions ainsi que la gouvernance de ces transitions, et pour saisir l'émergence de métiers transversaux qui mettent en œuvre les innovations et pilotent la transition (HENRY *et al.*, 2020 ; RIEUCAU, 2022).

6. Le chef de l'État, Emmanuel Macron, lors de ses vœux aux Françaises et aux Français du 31 décembre 2022, s'est interrogé avec ces mots : « Qui aurait pu prédire la vague d'inflation, ainsi déclenchée ? Ou la crise climatique aux effets spectaculaires encore cet été dans notre pays ? », soulevant une vague de critiques notamment de la part des experts et des scientifiques des questions climatiques (voir par exemple l'article du journal *Le Monde* du 3 janvier 2023 : Goar M., « "Qui aurait pu prédire la crise climatique ?" : Macron accusé de "déconnexion" sur l'écologie » [en ligne], https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/01/03/emmanuel-macron-et-le-climat-un-discours-qui-rate-sa-cible_6156389_823448.html, consulté le 24 janvier 2023).

De la qualité « objective » des emplois aux représentations « subjectives » des travailleurs

Une autre ligne de réflexion porte sur la qualité des emplois impliqués dans la transition écologique. Un premier constat s'impose : les emplois de l'économie dite « verte » ne sont pas toujours de qualité, même s'il y a des différences selon les configurations sectorielles et organisationnelles, l'investissement et la taille des entreprises, ou la capacité des acteurs et actrices à défendre les conditions de travail ou les rémunérations (GALGÓCZI, 2012 ; BIT, 2019 ; article de **N. Havet et ses co-auteurs** et article d'**O. Baguelin et ses co-auteurs** dans ce numéro). À l'intersection du travail de récupération-recyclage des déchets (BENELLI *et al.*, 2017) et du travail associatif, les organisations de l'ESS sont en particulier questionnées dans leur capacité à produire des emplois de qualité, qui ne relèvent pas seulement de l'insertion des populations en difficulté (SEMENOWICZ, 2018) mais reposent sur une véritable professionnalisation (contribution de **S. Celle** à ce numéro). Les travaux sur la façon dont les individus réinterrogent le rapport au vivant et travaillent dans les organisations alternatives de l'agriculture ou de l'écoconstruction émettent des critiques quant aux risques du travail gratuit, d'inégalités ou de faible qualité des emplois (SAMAK, 2017 ; HÉLY, SIMONET, 2013 ; article d'**A. Lelièvre** dans ce numéro).

Des recherches ont par ailleurs souligné que les ménages ne peuvent pas tous réduire leur impact environnemental en matière de consommation quotidienne avec la même intensité (PAUTARD, 2017), de même qu'ils ne sont pas tous exposés aux pollutions ou à la précarité énergétique de la même manière (LAURENT, 2012b). D'autres ont mis en avant l'existence d'un gradient social en matière d'émissions de carbone : ce sont bien les ménages les plus riches qui polluent le plus (CHANCEL, 2022). Les données statistiques apportent en outre des éclairages sur certaines inégalités : ainsi, les emplois de l'économie verte sont majoritairement occupés par des hommes, en lien avec le poids des secteurs de l'énergie et de l'industrie, et la répartition des professions selon le niveau de diplôme est globalement comparable à celle de l'ensemble des professions (MARGONTIER, 2021). Il reste toutefois beaucoup à explorer pour savoir si la transition écologique peut se traduire par une réduction des inégalités dans le domaine du travail et de l'emploi et si une écologisation du travail ne signifiera pas des contraintes supplémentaires sur les emplois les moins qualifiés. Dit autrement, la transition sera-t-elle vraiment écologique *et* sociale ? On peut d'ores et déjà penser que cela dépendra de la capacité des actrices et acteurs économiques à investir et des actrices et acteurs syndicaux à négocier les mutations (FLANAGAN, GOODS, 2022), pour que soient reconnues les compétences, défendues les conditions de travail et les rémunérations. Cela dépendra également de la façon dont le droit du travail et les politiques de l'emploi ou de la formation accompagnent et responsabilisent les travailleurs et les travailleuses, leur permettant de choisir et d'agir (LALLEMENT, ZIMMERMANN, 2019) quel que soit le type d'organisation au sein de laquelle ils et elles travaillent.

Les questions environnementales viennent-elles par ailleurs remodeler les débats et les positionnements sur l'éthique et les valeurs du travail ? En la matière, la société française, à l'instar des autres sociétés occidentales, semble traversée par deux évolutions. Tout d'abord, les inquiétudes à l'égard des conséquences du changement climatique progressent au sein de la population à mesure que se diffusent les connaissances sur le sujet⁷. Cette prise de conscience semble particulièrement forte auprès des plus jeunes, même si elle ne se traduit pas nécessairement par des pratiques à la hauteur : ce sont même les plus âgées qui se montreraient les plus impliquées dans les pratiques concrètes, les jeunes étant en moyenne davantage enclins à un mode de consommation hédoniste, potentiellement délétère pour la planète (STANES *et al.*, 2015). Ensuite, et c'est la seconde évolution, le rapport au travail aurait été transformé ces dernières années, en raison notamment du renouvellement générationnel. C'est en tout cas une rhétorique très présente dans les discours managériaux qui aiment décrire une génération « Y », voire « Z », cherchant avant tout un travail riche de sens et non nuisible pour la société et la planète. Les discours en ce sens prononcés par quelques diplômés d'AgroParisTech, s'engageant à ne pas choisir d'emploi néfaste pour l'environnement, ont en outre reçu un large écho médiatique récemment. Peu de travaux ont testé empiriquement la réalité de ces représentations managériales (PICHAULT, PLEYERS, 2012). Dans ce numéro, l'article de **Yann Le Lann, Hugo Touzet et Gauthier Delozière** s'intéresse ainsi aux effets des motivations écologiques sur le choix des employeur·ses effectué par des jeunes diplômés. Au-delà des jeunes, d'autres articles interrogent le rapport au travail en apportant des enseignements quant à l'(in)capacité des acteurs et actrices à contester les risques environnementaux liés à l'usage des pesticides (**A. N. Degbello et ses co-auteur·rices**), à s'inscrire dans une reconversion professionnelle satisfaisante grâce à la formation dans l'agriculture biologique (**Jean-Baptiste Paranthoën**), ou à revendiquer des préoccupations en phase avec leur éthique sur les questions environnementales dans l'exercice de leur travail (**Thomas Coutrot**). Ces contributions mettent par ailleurs en avant une reproduction des inégalités selon le statut de l'emploi, la position sociale occupée ou antérieure, ou le niveau d'études.

7. Ainsi, entre 2005 et 2016, mesurée par les enquêtes du ministère chargé de l'Environnement, la part de Françaises et de Français considérant que « les menaces environnementales sont exagérées » est passée de 11 % à 7 %. De même, la proportion de citoyennes et de citoyens qui déclarent que le réchauffement climatique est bien la cause des désordres climatiques tels que les tempêtes ou les inondations a presque doublé entre 2001 et 2007, s'établissant désormais à 62 % (MARTIN, PAUTARD, 2018).

Présentation des articles du numéro

Les articles rassemblés dans ce numéro double ne prétendent pas apporter des réponses à tous les enjeux esquissés plus haut. En revanche, leur mise en commun apporte un certain nombre d'éclairages pour saisir l'enchevêtrement des réalités et la complexité des problématiques en jeu.

Ce numéro s'ouvre par un article de **N. Havet, C. Bayart et A. Penot** qui cherche à répondre à une question importante : les emplois de l'économie verte réduisent-ils l'exposition des salarié·es à différents facteurs de risques professionnels ? L'exploitation des données des deux dernières vagues de l'enquête *Surveillance médicale des expositions aux risques professionnels (Sumer)* (2010 et 2017) leur permet de formuler une réponse négative à cette question. Les salarié·es qui occupent des emplois relevant de l'économie verte sont davantage exposé·es aux différents facteurs de pénibilité (contraintes physiques marquées, environnement physique agressif, rythmes de travail atypiques) dont certains sont potentiellement délétères pour la santé. Plus encore, l'écart entre les emplois de l'économie verte et ceux du reste de l'économie s'est accru en matière de pénibilité au cours des dernières années. Enfin, au sein de l'économie verte, les inégalités d'exposition se sont creusées au détriment des emplois les moins qualifiés, notamment les emplois d'ouvriers, dont la situation très dégradée devrait susciter des politiques publiques adéquates et résolues.

Dans la deuxième contribution, **O. Baguelin, J. De Beir et S. Sourisseau** étudient l'emploi dans la gestion des déchets. À partir des données sectorielles du dispositif *Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises (Ésane)* de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) (décennie 2010), ils comparent deux modalités aux implications écologiques opposées : le traitement-élimination (mise en décharge ou incinération, modalité brune) et la récupération-recyclage (modalité verte). En dépit d'interventions publiques favorables au recyclage, la modalité verte propose des emplois de moins bonne qualité que la modalité brune. L'analyse met au premier plan le rôle de l'investissement sur la qualité des emplois de chacun des secteurs : du côté du traitement-élimination, la bonne qualité des emplois serait en lien avec un investissement dynamique entrepris par de grands groupes à but lucratif qui en ont les moyens, tandis que du côté de la récupération-recyclage, un sous-investissement condamnerait cette activité davantage menée dans des unités de petite taille, à des emplois de plus mauvaise qualité.

L'article de **S. Celle** propose quant à lui un autre regard sur la gestion des déchets au travers de l'analyse de l'emploi dans les recycleries. Ces dernières sont des actrices essentielles du réemploi des objets et sont par ailleurs majoritairement des associations d'insertion par l'activité économique, motrices dans le champ des acteurs du réemploi des personnes. L'auteur montre, à partir du cas des Ateliers de la Bergerette, comment peuvent se construire la professionnalisation et la valorisation des emplois dans l'activité du réemploi. L'élaboration du modèle de recyclerie dans les années 1990 au sein de La Bergerette, puis la création, sous son impulsion, du Réseau national des

ressourceries et recycleries au cours de la décennie suivante ont permis de conceptualiser les quatre fonctions des recycleries (collecter, valoriser, vendre et sensibiliser)⁸, de faire reconnaître et de diffuser, *via* la formation, les compétences du travail du réemploi. Si ces emplois sont aujourd'hui majoritairement occupés par des salarié·es en insertion, les Ateliers de la Bergerette ont également su, en leur sein, défendre une autre voie, en créant des emplois durables et en s'organisant de façon auto-gérée.

La contribution de **J.-B. Paranthoën** aborde la question des reconversions professionnelles vers des secteurs d'activité soucieux des enjeux environnementaux. L'auteur étudie plus particulièrement un groupe de stagiaires préparant le brevet professionnel responsable d'exploitation agricole, et dont l'objectif initial est de devenir maraîcher en agriculture biologique. Il montre notamment que les formes d'appropriation du dispositif sont liées aux trajectoires socioprofessionnelles des aspirants maraîchers, lesquelles influencent la quantité et les types de ressources mobilisables par les stagiaires pour ajuster leurs aspirations initiales à la réalité économique de l'exercice du métier. En particulier, il met en évidence le fait que la figure du « néo-rural », qui utilise les capitaux acquis dans une vie professionnelle antérieure pour devenir propriétaire d'une exploitation, ne suffit pas à épuiser la complexité des parcours et des trajectoires : pour certain·es, aux parcours marqués par davantage de précarité, la reconversion professionnelle constitue le support d'un processus de reclassement qui passe par l'accès à un emploi d'ouvrier agricole. D'autres, enfin, sont contraint·es de renoncer à leur projet.

Comme en écho, la contribution d'**A. Lelièvre** donne à voir l'expérience de petits producteurs et petites productrices engagé·es dans deux fermes alternatives maraîchères et d'élevage. À partir d'une enquête ethnographique, l'autrice décrit la manière dont l'engagement politique et moral de ces producteurs et productrices les amène à mettre en place des productions « engagées », opposées au « tout marchand », qui se traduisent notamment par la recherche d'organisations alternatives du travail dans le cadre d'une « économie de communauté » basée principalement sur l'inclusion d'acteurs et d'actrices bénévoles *via* le recours au *woofing* (*World-Wide Opportunities on Organic Farms*, mouvement qui permet de travailler bénévolement dans des fermes biologiques en échange du gîte et du couvert) qui rend disponible une force de travail gratuite et indispensable à la viabilité des exploitations. Par ailleurs, et c'est une autre limite de ce modèle, la priorité accordée à la survie économique des fermes laisse au second plan la question des inégalités de sexe.

A. N Degbelo et ses co-auteur·rices s'intéressent aux effets sanitaires de l'usage des pesticides agricoles, sujet qui a fortement mobilisé, a été âprement débattu et médiatisé. Comment, dès lors, expliquer que les voix des agriculteurs et agricultrices – et en particulier celles des salarié·es agricoles – soient peu audibles dans ces débats,

8. Plus précisément, il s'agit de la collecte des déchets, de la valorisation des objets (tri, contrôle, nettoyage, réparation), de la vente des objets ainsi valorisés et de la sensibilisation à l'environnement (site du Réseau national des recycleries et ressourceries : <https://ressourceries.info/?lii>, consulté le 24 janvier 2023).

alors même que leur exposition est évidente ? C'est ce que cherche à éclairer cette contribution, à partir d'une enquête de terrain menée en Gironde. Mobilisant l'approche par les capacités, les auteur·rices s'intéressent à la prise de parole des travailleuses et des travailleurs agricoles en situation de travail et insistent sur le manque de supports et de relais institutionnels – notamment syndicaux – pour porter un discours critique, les institutions en place ayant tendance à véhiculer le discours dominant qui individualise le risque, plutôt qu'une vision systémique et critique sur l'usage des pesticides agricoles. Les auteur·rices montrent par ailleurs comment se forment des inégalités entre le groupe des viticulteur·rices et des salarié·es en contrat à durée indéterminée d'un côté, et celui des salarié·es en contrat à durée déterminée et des saisonnier·es de l'autre ; il et elles dévoilent également des inégalités qui s'opèrent de façon plus complexe entre des travailleur·ses partageant le même statut, notamment chez les saisonnier·es.

La contribution de **T. Coutrot** introduit le concept de conflit éthique environnemental au travail pour décrire la situation de travailleuses et travailleurs qui estiment que leur travail peut avoir « des conséquences négatives pour l'environnement ». Il définit deux types de conflits éthiques environnementaux : si le conflit « direct » caractérise par exemple la situation des salarié·es exposé·es à des produits toxiques et faisant face à une forme d'insécurité sanitaire au travail, le conflit « fonctionnel » concerne celles et ceux qui pensent que leur travail contribue à la dégradation de l'environnement (par exemple, en contribuant au consumérisme). À partir des données de l'enquête *Conditions de travail* de 2019, il décrit ensuite les caractéristiques des personnes faisant face à ces deux types de conflits ainsi que l'effet de ces derniers sur l'action collective, la soutenabilité du travail, la santé psychique et les perspectives de reconversion professionnelle.

Enfin, l'article de **Y. Le Lann, H. Touzet et G. Delozière** explore également la dimension éthique des liens entre emploi et environnement *via* la manière dont de jeunes diplômé·es intègrent leur engagement écologique dans le choix de leur début de carrière. Est-il réellement possible de choisir son employeur ou son employeuse en fonction de son impact environnemental ? Plus précisément, à partir de l'analyse des réponses des 30 000 signataires d'un *Manifeste étudiant pour un réveil écologique*, lancé en 2018 par des étudiant·es de grandes écoles qui revendiquaient le fait de refuser de travailler pour un employeur ou une employeuse dont l'activité est néfaste à l'environnement, les auteurs étudient le conflit de valeurs auquel font face une partie de ces étudiant·es de l'élite scolaire, notamment lorsqu'ils et elles sont passé·es par des écoles de commerce : leur éthique environnementale est percutée par un mode de valorisation du travail acquis durant leurs études et redoublant leur socialisation familiale. Quant aux plus engagé·es dans le combat écologique, ils et elles choisissent bien souvent des secteurs non marchands, contournant ainsi les dilemmes induits par l'embauche dans une grande entreprise privée à but lucratif.

BIBLIOGRAPHIE

ADEME, IN NUMERI (2020), *Marchés et emplois concourant à la transition énergétique dans le secteur des énergies renouvelables et de récupération, Situation 2016-2018, Perspective 2019, Objectifs 2023*, Paris, Ademe.

ADEME (2021), *Transition(s) 2050. Choisir maintenant. Agir pour le climat*, Rapport, Paris, Ademe.

ADEME, CÉREQ, FRANCE STRATÉGIE, CGDD (2021), *Identifier et accompagner les compétences de la transition écologique. Synthèse du cycle 2020 de webconférences*, Paris, France Stratégie.

AMARILLO H., UGHETTO P. (2020), « Coopérations et trajectoires d'apprentissage collectif dans le bâtiment durable », in Drouilleau-Gay F., Legardez A. (dir.), *Travail, formation et éducation au temps des transitions écologiques*, Toulouse, Octarès, p. 119-140.

AMOSSÉ T., CHARDON O., EIDELMAN A. (2019), « La rénovation de la nomenclature socio-professionnelle (2018-2019). Rapport du groupe de travail du Cnis », *Rapport*, n° 156, Cnis.

BABET C., MARGONTIER S. (2017), « Professions de l'économie verte : quelle dynamique d'emploi ? », *Dares analyses*, n° 6.

BAGHIONI L., MONCEL N. (2022), « La transition écologique au travail : emploi et formation face au défi environnemental », *Céreq Bref*, n° 423.

BARASZ J., GARNER H. (coord.), FOSSE J., VIENNOT M., PROUET E., GERVAIS É., FAURE A. (2022), *Soutenabilités ! Orchestrer et planifier l'action publique*, Rapport, Paris, France Stratégie, mai.

BENELLI N., CORTEEL D., DEBARY O., FLORIN B., LE LAY S., RÉTIF S. (2017), *Que faire des restes ? Le réemploi dans les sociétés d'accumulation*, Paris, Presses de Sciences Po.

BÉRAUD D., DELANOË A., MONCEL N. (2022), « Dynamiques de travail et de formation au prisme de la transition écologique : que font les normes environnementales au travail et à la formation des salariés ? », *Working Paper*, n° 13, Céreq.

BROCHIER D. (2019), « Penser ensemble les métiers au futur. Le cas de la filière transformation et valorisation des déchets », *Céreq Bref*, n° 381.

BRUNET C., RIEUCAU G. (2019), « Mobilités géographiques, emploi et inégalités. Introduction », *Travail et Emploi*, n° 160, p. 5-22.

BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (BIT) (2019), *Des compétences pour un avenir plus respectueux de l'environnement. Difficultés émergentes et facteurs propices à une transition juste*, Genève, ILO.

CAMORS C., CADÉRON N., VEAL D., SARRON C. (2021), « Les professions vertes et verdissantes, des compétences essentielles à la transition écologique », *Note rapide de l'Institut Paris Région*, n° 926.

CHANCEL L. (2022), « Global Carbon Inequality over 1990-2019 », *Nature Sustainability*, n° 5, p. 931-938.

DALY H. E. (2005), « Economics in a Full World », *Scientific American*, vol. 293, n° 3, p. 100-107.

- DEBRIL T., PLUMECOCQ G., PETIT O. (2016), « Objectivation négociée et gestion contestée de l'environnement. Introduction au dossier thématique "Modalités de qualification et de gestion des ressources naturelles" », *Développement durable & territoires* [en ligne], vol. 7, n° 3. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.11512>
- DOUAI A., MONTALBAN M. (2015), « Construction (sociale) des marchés et régulations environnementales : un point de vue institutionnaliste », *Revue internationale de droit économique*, t. XXIX, p. 211-235.
- DROUILLEAU-GAY F., LEGARDEZ A. (2020), « Introduction. Regards croisés sur des questions de transition », in Drouilleau-Gay F., Legardez A. (dir.), *Travail, formation et éducation au temps des transitions écologiques*, Toulouse, Octarès, p. 17-38.
- FLANAGAN F., GOODS C. (2022), « Climate Change and Industrial Relations: Reflections on an Emerging Field », *Journal of Industrial Relations*, vol. 64, n° 4, p. 479-498.
- FRAISSE L. (2017), « Mieux caractériser les PTCE face à un processus rapide d'institutionnalisation », *RECEMA. Revue internationale de l'économie sociale*, n° 343, p. 21-39.
- FRANCES J., TRICOIRE A. (2016), « Rénover plus vert : les obstacles à la "montée en compétences" des artisans du bâtiment », *Formation emploi*, n° 135, p. 93-114.
- GALGÓCZI B. (2012), *Greening Industries and Creating Jobs*, Bruxelles, European Trade Union Institute.
- HÉLY M., SIMONET M. (dir.) (2013), *Le travail associatif*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest.
- HENRY G., TERTRE A.-C. DU, BESANÇON E., BODET C., CHEMLA P., CHOCHOY N., FONTAINE G., GRENIER N. DE, LAMARCHE T., SANIOSSIAN J. (2020), *Vers une transition ordinaire [version graphique]. Retour sur les trois universités éphémères du programme Travail autonome, coopération, innovations sociales pour la transition écologique (TACITE)*, Hal-02570154, version 1.
- JARRIGE F., VRIGNON A. (2020), *Face à la puissance. Une histoire des énergies alternatives à l'âge industriel*, Paris, La Découverte.
- LALLEMENT M., ZIMMERMANN B. (2019), « Tous responsables ? Transformations du travail, métamorphoses de la responsabilité. Introduction », *Sociologie du travail* [en ligne], vol. 61, n° 2. <https://doi.org/10.4000/sdt.17981>
- LATOUR B. (2017), *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte.
- LAURENT É. (2012a), « Quelle place pour l'économie dans la science de la soutenabilité ? Introduction », *Revue de l'OFCE*, n° 120, p. 7-12.
- LAURENT É. (2012b), « Pour une justice environnementale européenne. Le cas de la précarité énergétique », *Revue de l'OFCE*, n° 120, p. 99-120.
- MARGONTIER S. (2021), « Métiers verts et verdissants : près de 4 millions de professionnels en 2018 », *Derniers résultats* [en ligne], Service des données et études statistiques. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/metiers-verts-et-verdissants-pres-de-4-millions-de-professionnels-en-2018>, consulté le 24 janvier 2023.

MARGONTIER S. (2022), « Offres et demandes d'emploi dans les métiers de l'économie verte en 2020 », *Derniers résultats* [en ligne], Service des données et études statistiques. <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/offres-et-demandes-demploi-dans-les-metiers-de-leconomie-verte-en-2020>, consulté le 24 janvier 2023.

MARTIN S., PAUTARD É. (2018), « La prise en considération de l'environnement par les Français : regards rétrospectifs », in Pautard É. (dir.), *Modes de vie et pratiques environnementales des Français*, Paris, Commissariat général au développement durable, Service des données et des études statistiques, p. 9-22.

MAZARI Z., MONCEL N. (2022), « Quelles sont les trajectoires d'insertion des jeunes dans les métiers de la transition écologique ? », *Working Paper*, n° 16, Céreq.

MICHON P. (dir.) (2019), *Les biens communs. Un modèle alternatif pour habiter nos territoires au XXI^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

NAUROY F. (2020), « Les éco-activités et l'emploi environnemental en 2018 », *Datalab Essentiel* [en ligne], Commissariat général au développement durable, Service des données et études statistiques. https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2020-09/datalab_essentiel_224_eco_activites_2018_septembre2020.pdf, consulté le 24 janvier 2023.

ONEMEV, MARGONTIER S. (contrib.), NAUROY F. (contrib.) (2020), « Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte. Rapport d'activité 2019 », *Document de travail* [en ligne], n° 50, Commissariat général au développement durable, Service des données et des études statistiques. https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2020-10/document_travail_50_onemev_2019_octobre2020.pdf, consulté le 24 janvier 2023.

ONEMEV, MARGONTIER S. (2021), *Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte. Rapport d'activité 2020* [en ligne], Paris, Commissariat général au développement durable, Service des données et des études statistiques, avril. https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2021-04/rapport_activite_onemev_avril2021_2.pdf, consulté le 24 janvier 2023.

PARISOT L. (2019), *Plan de programmation des emplois et des compétences. Mission de préparation*, Rapport [en ligne]. https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_parisot_ppec_200219.pdf, consulté le 24 janvier 2023.

PASSET R. (1979), *L'économie et le vivant*, Paris, Payot.

PAUTARD É. (2017), « L'inégale capacité des ménages à agir en faveur de l'environnement », in Joassard I. (coord.), *Les acteurs économiques et l'environnement. Édition 2017*, Paris, Insee, coll. « Insee Références », p. 57-71.

PESSIS C., TOPÇU S., BONNEUIL C. (dir.) (2013), *Une autre histoire des « Trente glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte.

PICHAULT F., PLEYERS M. (2012), « Pour en finir avec la génération Y... Enquête sur une représentation managériale », *Gérer et comprendre. Annales des Mines*, n° 108, p. 39-54.

PODEVIN G. (2020), « L'emploi et la formation dans l'éolien *offshore* : le rôle décisif des territoires où s'articulent filières et clusters », in Drouilleau-Gay F., Legardez A. (dir.), *Travail, formation et éducation au temps des transitions écologiques*, Toulouse, Octarès, p. 97-117.

PRUVOST G. (2015), « Chantiers participatifs, collectifs, autogérés en écoconstruction : la politisation du moindre geste », *Sociologie du travail*, vol 57, n° 1, p. 81-103.

QUIRION P. (2022), « TETE, un outil en libre accès pour estimer les emplois générés par la transition écologique. Présentation et application au scénario négawatt 2022 », *Revue de l'OFCE*, n° 176, p. 329-346.

RIEUCAN G. (2022), « Emplois et transition écologique et sociale : éléments pour un cadre d'analyse », communication, *Qu'est-ce qu'un système économique et social soutenable ? XI^e congrès de l'Association française d'économie politique*, Amiens, 29 juin-1^{er} juillet.

SAMAK M. (2017), « Le prix du "retour" chez les agriculteurs "néo-ruraux". Travail en couple et travail invisible des femmes », *Travail et Emploi*, n° 150, p. 53-78.

SEMENOWICZ P. (2018), « Une analyse conventionnaliste des partenariats sociaux : l'exemple de l'insertion par l'activité économique », *Revue française de socio-économie*, n° 20, p. 217-234.

SULZER E. (2022), « La responsabilité sociétale des entreprises face à la transition écologique », *Céreq Bref*, n° 430.

STANES E., KLOCKER N., GIBSON C. (2015), « Young Adult Households and Domestic Sustainabilities », *Geoforum*, vol. 65, p. 46-58.

TALBOT D., KIRAT T. (2005), « Proximité et institutions : nouveaux éclairages. Présentation du numéro », *Économie et institutions*, n° 6-7, p. 9-15.